

nement fédéral et celui des Provinces Maritimes, ladite Commission dérivant une autorité spéciale de la partie III de la loi des enquêtes, Sir Thomas White devant agir comme président. Le 29 oct., William Walter Kennedy, K.C., M.P., nommé président de la Commission constituée par l'arrêté en conseil, C.P. 1461, 7 juillet 1934, pour continuer l'enquête sur l'avance des prix, etc., *vice* l'hon. H. H. Stevens démissionnaire. Le 8 nov., S. J. E. Read, K.C., aviseur légal du département des Affaires Extérieures, et R. B. Viets, aviseur de la Trésorerie, ministère des Finances, nommés commissaires sous l'article 6, partie II, de la loi des enquêtes, pour enquêter sur certains cas présumés de surpaiement, contrairement à la loi des Pensions militaires. Le 8 déc., l'hon. juge J. J. Coughlin, Windsor, Ont., nommé commissaire pour le compte du gouvernement d'Ontario, pour enquêter sur les affaires municipales, scolaires, d'utilité publique et autres affaires locales affectant ou concernant les cités de Windsor et de Windsor Est et les villes de Walkerville et Sandwich. Ernest L. McColl, commissaire canadien du Commerce à La Havane, Cuba, nommé commissaire pour recevoir, dans Cuba, les affidavits, déclarations et affirmations relativement aux procédures devant la Cour Suprême ou la Cour de l'Echiquier du Canada, et tels autres serments, etc., qui pourraient être demandés par le gouverneur en conseil. Le 14 déc., J. E. Ganong, Toronto, Ont., réintégré membre de la Commission du Port de Toronto pour une autre période de trois ans. 1935.— Le 30 janv., l'hon. John Babington MacAulay Baxter et l'hon. Ward Chipman Hazen Grimmer, juges puînés de la division d'Appel de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, pour administrer le serment d'allégeance et autres serments tels que requis, à toute personne ou toutes personnes occupant présentement ou qui occuperont dans l'avenir une position de confiance ou rémunérée dans le service public de ladite province. Le 31 janv., J. C. Richter, Hamilton, Ont., nommé commissaire pour administrer le serment d'allégeance et d'office aux employés entrant dans le service du Bureau de Poste à Hamilton. Le 9 fév., W. F. Napier, W. S. Richards, W. H. Miller et J. Frank Champous, tous de Campbellton, N.-B., et E. A. Rockett, de Dalhousie, N.-B., nommés commissaires pour le district de pilotage de la rivière Restigouche en remplacement de tous les commissaires du pilotage des districts de Bonaventure, Qué. et Restigouche, N.-B., ces districts ayant été compris dans le district de la rivière Restigouche nouvellement créé. A. F. Carr, Campbellton, N.-B., nommé secrétaire-trésorier du nouveau district de pilotage de la rivière Restigouche, *vice* les secrétaires et trésoriers actuels des districts de pilotage de Bonaventure, Qué., et Restigouche, mis à la retraite. Le 19 fév., L. M. Cosgrave, commissaire canadien du Commerce à Melbourne, Australie, nommé commissaire pour recevoir en Australie les affidavits, déclarations et affirmations relativement aux matières affectant les procédures de la Cour Suprême et de la Cour de l'Echiquier du Canada et tous autres serments, etc., autorisés par le gouverneur en conseil. Le 22 mars, James Parker, juge senior de la cour de comté de York, d'Ontario, nommé commissaire sous la partie I de la loi des enquêtes, en vertu des dispositions de l'article 10 de l'amendement à la loi des Brevets, pour enquêter et faire rapport si la "Canadian Performing Right Society Limited" ou autre association, société ou compagnie, empêchent ou retiennent indûment la livraison ou la concession de licences ou permis pour ou à l'égard de l'exécution d'œuvres ou productions dramatiques ou musicales au Canada; de même pour enquêter et faire rapport si les redevances, royautés, etc., sont excessives et si telles compagnies, etc., font au Canada des opérations détractives aux intérêts du public. Le 25 mars, l'hon. John B. M. Baxter, juge en chef du Nouveau-Brunswick nommé commissaire selon la partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter et faire rapport sur certaines allégations par l'hon. Pierre Veniot, député à la Chambre des Com-